

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Dispositif de soutien aux
Missions Locales de Normandie

Appel à projets FSE+/ Région

26 août 2025



Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

Appel à projets FSE+/ Région Webinaire du 26/08/2025

- I. Introduction
- II. Présentation de l'AAP 2 FSE+ / Région
- III. Points de vigilance
- IV. Modalités de candidatures



Ce webinaire est enregistré

Nous vous remercions de bien vouloir :

Couper votre caméra si vous ne souhaitez pas être filmé

Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,

Intervenir en priorité sur le tchat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation



- *Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées*
- *Renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi*

« Actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes »

Dates de publication:

- du **22 juillet 2025** au **31 mars 2026** (3 périodes de sélection)

Enveloppe FSE+:

- **1,8 M€** (taux maximum d'intervention: **60%** des coûts éligibles)

Enveloppe Région Normandie:

- **1,2 M€** (taux maximum d'intervention: **40%** des coûts éligibles)

Minimum FSE+ après instruction:

- **15 000 € H.T.**

Avance subvention Région:

- Règlement Régional des Subventions (**60%** pour projets < **150 000€** ou 40% pour projets > 150 000€)

Bénéficiaires:

- **Missions Locales de Normandie**
- **Association Régionale des Missions Locales de Normandie**

Dates de réalisation des projets :

- du **01/01/26** au **31/12/26**

Durée des projets:

- **12 mois** maximum

Période d'éligibilité des dépenses:

- Du **01/01/26** au **30/06/27**

Public cible:

- Jeunes normands relevant du périmètre d'accompagnement des Missions Locales

Actions éligibles

Toute **action collective** répondant à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Proposer des événements locaux de présentation, d'orientation et d'information sur les métiers en lien avec la stratégie régionale de l'orientation,
- Informer, renforcer l'information sur l'offre de formation régionale et locale pour en faciliter l'accès,
- Proposer des actions permettant le développement de compétences transverses pour faciliter l'élargissement des choix professionnels et l'accès à la formation,
- Proposer des actions favorisant la montée en compétences et d'amélioration de l'outillage des Missions Locales normandes concernant l'orientation et la découverte des métiers.

Actions éligibles:

- **Expérimenter et innover** en répondant à des besoins non couverts pour les publics et les territoires d'intervention de chaque mission locale normande,
- **Mutualiser et modéliser** de nouvelles pratiques afin d'élargir l'offre de services à destination des jeunes suivis par les missions locales :
 - Via l'évolution d'un projet existant dans une **logique d'amélioration continue**,
 - Via la mise en œuvre d'un projet existant dans une autre Mission Locale apportant une nouvelle approche sur la forme et / ou le fond

Points de vigilance

- **Lignes de partage** entre Programme National FSE+ 2021-2027 et le Programme FEDER/FSE+/FTJ Normandie 2021-2027 (accompagnement à l'emploi / orientation – découverte des métiers)
- **Risque de double financement européen** (ML soutenues par le FSE+ Etat sur d'autres projets)

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

- Contribution à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme selon les actions proposées:
 - les actions collectives visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics jeunes sur la connaissance des métiers et des formations associées (OS 4.5)
 - les opérations visant à professionnaliser, coordonner et outiller les professionnels sur la thématique orientation découverte des métiers (OS 4.5)
 - les opérations visant à renforcer l'accès à la qualification des publics DE (OS 4.7) - actions favorisant la reconnaissance des compétences acquises
- **Respect des principes horizontaux** (égalité homme/femme, lutte contre les discriminations, promotion du développement durable),
- **Capacité administrative et financière** (en particulier à préfinancer le projet)
- **Projet non achevé au moment du dépôt du dossier** (dépenses éligibles à compter du 01/01/26)
- **Montant minimum de FSE+ : 15 000 €** (= coût minimum du projet de 25 000€ H.T.)



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de **60 points** ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
Pertinence de l'action au regard des enjeux du public visé et du territoire concerné : <ul style="list-style-type: none"> - Inscription dans la logique du territoire - Concertation avec les acteurs du territoire - Prise en compte des besoins du public 	... / 10
Pertinence et qualité de l'action proposée : <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible - Capacité de l'action à répondre aux objectifs opérationnels visés (innovation ou amélioration continue d'un projet existant) - Modalités envisagées pour la modélisation et l'essaimage - Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés 	... / 60
Inscription de l'action sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats mobilisés - Modalités de suivi et de pilotage (comitologie, indicateurs) - Articulation et complémentarité avec le droit commun accompagnement social, emploi, formation 	... / 30
Total des points	... / 100

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

3 périodes de sélection (dans la limite de disponibilité de fonds FSE et Région pour AAP)	Demandes déposées avant:
	30/09/2025
	31/12/2025
31/03/2026	



**Sélection CP
décembre 2025
Programmations 1er
trimestre 2026**

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (**CRP**), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne et régionale en Commission Permanente du Conseil Régional (**CP**),
- **Convention unique** de financements FSE+ et Région Normandie



Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.



- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),

- Dépenses éligibles du **01/01/2025 au 31/12/2026**
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:
description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),
et, **des modalités de mise en œuvre des actions** (preuves de réalisation dès le démarrage, à conserver et à joindre aux bilans)
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Estimer **le budget prévisionnel** du projet de façon **juste**, et, établir un **calendrier réaliste**,
<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** (à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

(Les opérations proposées par les missions locales pourraient être qualifiées de Services d'Intérêt Economique Général lors de l'instruction)

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération*



Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide régionale et européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Dépenses éligibles nécessaires et rattachables à l'opération

Dépenses de personnel

- Personnels dont temps sur projet > 10% temps de travail
- Rémunération est prise en charge par le porteur.

Dépenses directes de fonctionnement

Ex : communication, impressions, location de salle, location transport, petit équipement, matériel pédagogique, frais de mission des personnels (dont les rémunérations ont été portées dans le poste de dépenses de personnel)

Prestations extérieures:

Ex: intervenant extérieur

Dépenses d'équipement (investissement) :

Achat d'équipements pédagogiques uniquement si cet achat est nécessaire à la réalisation de l'objectif de l'opération,

⚠ Respect des règles de la commande publique

Les dépenses en nature :

Exemples : Mises à disposition de personnel, mises à disposition de locaux... (équilibrées en dépenses et en recettes)

Dépenses indirectes

Ex: frais de gestion, impression, nettoyage, téléphone, eau et électricité ⚠ à l'appui d'une clé de répartition

➤ **RAPPEL:** Vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel,

➤ Lors de l'instruction de la demande: **le service en charge applique une OCS** disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent:

Taux forfaitaire de 40%

40% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent les autres coûts de l'opération

Taux forfaitaire de 20 %

20% calculé sur le montant des coûts directs éligibles couvrent les frais de personnel directs de l'opération

Taux forfaitaire de 15%

15% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération *(à l'exclusion des autres dépenses directes pour les projets < 200 K€)*

Taux forfaitaire de 7 %

7 % calculé sur le montant de l'ensemble des coûts directs éligibles couvrent les coûts indirects de l'opération.

Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une des OCS.

➤ **RAPPEL: PAS D'AVANCE FSE+ MAIS AVANCE SUR AIDE REGIONALE**

- Avance Région à la signature de la convention : 60% pour projets < 150 000€ ou 40% pour les projets > 150 000€
- DDP intermédiaire FSE+ / Région possible
- DDP de solde FSE+/ Région **avant le 30/06/27**

A indiquer sur EDA (question échéancier prévisionnel de demandes de paiement) :

- **Si DDP intermédiaire prévue, indiquer le montant et la date prévisionnelle de DDP**
- **Si uniquement DDP de solde prévue (début 2027): bien l'indiquer également**

Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- La fiche pré projet spécifique Missions Locales
- Les rendez-vous accompagnement en amont du dépôt de la demande
- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

[**AAP-FSE-orientation@normandie.fr**](mailto:AAP-FSE-orientation@normandie.fr)

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant **le 31 mars 2026**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. On the right, a blue-themed page titled 'Bienvenue' contains a security notice: 'La Région Normandie a été victime d'une cyberattaque ayant conduit à l'indisponibilité du site. Après analyses et interventions d'experts en sécurité informatique, l'intégrité du site a été vérifiée et l'Espace des Aides est de nouveau disponible. Pour des raisons de sécurité, les mots de passe ont été effacés. À la première connexion, il vous est demandé de créer votre nouveau mot de passe en utilisant « mot de passe oublié ». Il est conseillé de le changer régulièrement. Il convient également d'éviter d'utiliser systématiquement le même mot de passe sur plusieurs sites. Les bonnes pratiques: <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/> Pourquoi et comment bien gérer ses mots de passe?'. Below the notice is a 'Connexion' section with the text 'FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.' and a 'S'identifier avec FranceConnect' button. Below this is a 'Ou' section with a 'Connexion' form containing fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', and a 'Se connecter' button. At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales' and 'Nous contacter', and a footer indicating 'MGDS - Powered by MGDS'.

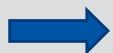
Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Attention: sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

Missions locales : Orientation, élargissement des choix professionnels et compétences (FSE+ 21-27)



https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE010/depot/simple



Attention: vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédente | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Adresse principale ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Sigle : OF
 - ✉ isabelle.lin@normandie.fr
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**